

# PROCHAINE SEANCE :

## CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine séance du conseil municipal extraordinaire aura lieu à la salle du Conseil de MONTAGNAC – MONTPEZAT :

**Le mardi 28 novembre 2017, à 11 h 00.**

A Montagnac-Montpezat, le 24 novembre 2017

**Le Maire**  
**François GRECO**



### ORDRE DU JOUR :

- Création d'un poste d'adjoint territorial d'animation ;
- Règlement intérieur du Conseil Municipal Jeunes du RPI Allemagne en Provence / Montagnac – Montpezat (CMJ - RPI) ;
- Changement d'opérateur pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- Avenant N° 01 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat ;
- Recrutement d'un agent non titulaire pour un accroissement temporaire d'activité ;
- Convention portant sur le financement de Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté ;
- Convention de stérilisation et d'identification des chats errants ;
- Contrat « Natura 2000 – Bois sénescents » ;
- Budget commune : décision modificative N° 02 ;
- Rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif au titre de l'année 2016 ;

### Communications et informations diverses.

**NB : LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT A LA SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2017, LE CONSEIL MUNICIPAL, CONFORMEMENT A LA LOI, DELIBERERA QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS.**